



Conseil économique et social

Distr. générale
9 décembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

**Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »**

Déclaration présentée par la « Société d'assistance et de protection des personnes socialement défavorisées », organisation non gouvernementale ayant statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu le texte de la déclaration ci-après, qui est distribué en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



Déclaration

La Société d'assistance et de protection des personnes socialement défavorisées est une organisation non-gouvernementale, publique et caritative iranienne, à but non lucratif, créée en 1999 (enregistré sous le numéro 11201).

La Société d'assistance et de protection des personnes socialement défavorisées a pour objectif premier d'utiliser des méthodes innovantes de prévention et d'intervention pour contenir les problèmes sociaux par l'éducation et la formation à l'adresse de différentes couches de la communauté, en particulier les femmes chefs de famille.

Les programmes éducatifs et de formation de la Société d'assistance et de protection des personnes socialement défavorisées sensibilisent davantage la société et encouragent les décideurs à collaborer pour amplifier le rôle positif de différents éléments de la société dans la résolution des difficultés, afin de mieux assimiler certaines personnes défavorisées au sein de la société et d'améliorer certaines méthodes de traitement tout en restant toujours respectueux de la vie privée des individus aux niveaux locaux ou nationaux.

En dépit de nombreux obstacles culturels, la Société d'assistance et de protection des personnes socialement défavorisées a placé plus de 200 enfants venus de tout le pays rendus orphelins par le VIH/sida, dans un programme global de soutien; le Conseil économique et social des Nations Unies a octroyé à la Société un statut consultatif spécial; la Société a tenu plus de 100 séminaires pédagogiques sur la façon de prévenir la propagation du VIH et comment vivre avec le sida; elle a tenu de nombreux séminaires d'autonomisation et de formation professionnelle visant les femmes contaminées par le VIH et qui sont des chefs de famille; elle offre gratuitement et sur le long terme des services de conseil téléphonique, des services de travail social et autres activités connexes de conseil, à un très grand nombre de personnes à haut risque.

Les programmes de la Société d'assistance et de protection des personnes socialement défavorisées visent à soutenir les femmes chefs de famille qui sont touchées par le VIH/sida, et se concentrent sur l'objectif de changer les attitudes et les perceptions de la société dans son ensemble ainsi que dans les communautés locales où ces personnes vivent et travaillent. Ces programmes visent à créer une approche globale fondée sur les conditions physiologiques, familiales, sociales et culturelles spécifiques à chaque personne.

Nous présentons ci-dessous trois des programmes de la Société d'assistance et de protection des personnes socialement défavorisées, visant spécifiquement l'autonomisation des femmes vivant avec le VIH/sida (et en particulier les femmes chefs de famille) :

Conseil individuel

Les sessions de conseil individuel visent les trois buts essentiels que sont la prévention, le tutorat et les interventions thérapeutiques.

Afin de respecter l'individualité de chaque femme chef de famille vivant avec le VIH/sida, ces sessions de conseil individualisées se conforment au principe consistant à établir et entretenir une confiance mutuelle entre le conseiller et la personne concernée. Les conseillers ou les travailleurs sociaux élaborent un plan de

traitement particulier qui se fonde sur les informations spécifiques reçues de chaque personne touchée par le VIH/sida, évitent les jugements préconçus sur le caractère approprié ou non du comportement de la personne concernée, et tiennent pleinement compte des principes de confidentialité et de l'importance cruciale d'une coopération active de la famille de la personne en cause.

Le but ultime de ces sessions individuelles est de guider la personne sur la voie d'une vie plus saine et plus consciente en nourrissant son individualité et sa confiance en elle-même, et en participant activement à la société et à la résolution de situations hautement stressantes.

La Société d'assistance et de protection des personnes socialement défavorisées considère que la prévention est d'autant plus efficace qu'elle est accompagnée par l'éducation dans un environnement en maturation permanente. Lors des interventions individuelles de conseil thérapeutique, le conseiller/travailleur social, en tant qu'instructeur/facilitateur, reste constamment attentif au comportement de la personne et transfère les notions de renforcement nécessaires pour réagir aux retours d'informations de la personne, le cas échéant.

Les mères pour la défense de la santé

Les femmes et les enfants font partie des couches les plus vulnérables de la société. En cas d'infection par le VIH/sida, les membres ce groupe sont confrontés à une stigmatisation intense, de la part de la famille et de la société. Cette stigmatisation est le plus souvent associée à des barrières socio-économiques. Les attitudes incorrectes de dénigrement, la perte totale de sécurité en matière de travail et d'autres obstacles, augmentent la diffusion du VIH/sida en isolant les patients, en les privant de possibilités éducatives et, pour ces raisons, en encourageant les personnes touchées à dissimuler leur infection.

La Société d'assistance et de protection des personnes socialement défavorisées, a été créée pour répondre à des études qui montrent que les principales préoccupations auxquelles doivent faire face les femmes chefs de familles en ce qui concerne le VIH/sida sont l'angoisse, l'insécurité, le rejet et la confusion quant à leur sort ainsi que celui de leurs enfants. Afin d'atténuer ces graves préoccupations, la Société a constitué un groupe de soutien appelé "Les Mères pour la défense de la santé". Ce groupe a pour objectif de transformer un certain nombre de femmes chefs de famille vivant avec le VIH/sida en ambassadrices et informatrices agissant dans la société pour lutter contre la stigmatisation sociale associée au VIH/sida.

Les "Mères pour la défense de la santé" mènent leur travail éducatif par le moyen de sessions de thérapies de groupes, à l'aide de méthodes scientifiques fondées sur le travail social et la psychologie. Les sessions hebdomadaires de thérapie de groupe apportent un environnement où les personnes concernées peuvent interférer avec d'autres qui connaissent des situations semblables et qui non seulement comprennent leurs problèmes et préoccupations mais ont souvent aussi ces mêmes préoccupations ou des préoccupations semblables. Le stress moral et émotionnel et les besoins des femmes séropositives (en particulier celles responsables d'une maisonnée) est souvent négligé, et ces sessions hebdomadaires créent un environnement dans lequel elles peuvent apprendre à exprimer librement leurs véritables émotions et pensées, à l'écart de la haine et des jugements.

Formation professionnelle

Trouver un travail approprié est un autre obstacle majeur pour les femmes vivant avec le VIH/sida en Iran. Ces femmes appartiennent pour la plupart à des classes socioéconomiques défavorisées et manquent par conséquent des compétences qui les aideraient à trouver un emploi. La maladie, le manque de compétences, le manque de structures correctes de formation professionnelle et les problèmes macroéconomiques et culturels constituent un ensemble de défis quotidiens auxquels le groupe doit faire face. La Société d'assistance et de protection des personnes socialement défavorisées tente d'aborder ces défis en proposant des formations professionnelles dans des ateliers de couture et de tricotage.

Ces ateliers ont pour objectif principal d'autonomiser les femmes chefs de familles vivant avec le VIH/sida en leur apprenant les compétences nécessaires et en leur donnant les outils qui leur permettront d'être plus indépendantes. À l'issue de ces programmes de formation, les personnes concernées reçoivent une aide financière pour les aider à faire leurs premiers pas vers l'indépendance et/ou sont orientées vers des institutions disposant de postes vacants.
